

Dindon Sauvage (*Meleagris gallopavo sylvestris*)



Nicheur résident

Statut au Québec : Aire de répartition : en expansion Population : en augmentation

Habitat : forêts, zones agricoles et urbaines

Importance écologique : consomme des insectes nuisibles, des tiques qui transmettent la maladie de Lyme, de petits amphibiens, des noix, des graines et des plantes envahissantes, disperse des graines, fertilise le sol, fournit de la nourriture aux prédateurs (renards, coyotes, etc.), apprécié des ornithologues et des chasseurs.

Pourquoi le dindon sauvage devrait-il être l’emblème de Morin-Heights

Qu'on les aime ou non, la dinde sauvage a une histoire de retour remarquable. Extirpée (extinction régionale) par la chasse non réglementée et la perte d'habitat dans certaines régions du Canada et des États-Unis, l'espèce s'est rétablie de manière remarquable, en partie grâce aux programmes de réintroduction, aux changements du paysage et au changement climatique. C'est un grand oiseau terrestre (6 à 10 kg pour les mâles, 3 à 6,5 kg pour les femelles). Les mâles réalisent des parades spectaculaires pour attirer les femelles qui pondent des couvées de 10 à 12 œufs. Les dindons sauvages se sont répandus au Québec en 1976, depuis les États-Unis et l'Ontario, où ils avaient été réintroduits dans les années 1980. D'autres introductions ont permis aux dindons sauvages de s'étendre dans les Laurentides, y compris à Morin-Heights, où la chasse a été autorisée en 2008. Les populations ont augmenté de 14% à 30 % par an entre 1990 et 2014. Oiseaux impressionnants, en particulier une femelle avec une grande couvée de poussins, les dindons sauvages sont des survivants remarquables, nous enseignant la résilience de la nature et que le dindon sauvage mérite d'être l'emblème de Morin-Heights.